

Crise entre l'Agglo et Lamballe : les faits marquants

Les relations entre l'Agglo et la ville de Lamballe-Armor n'ont pas toujours été sereines au cours de ces derniers mois. Après plus d'un an de tumultes, voici la chronologie des événements.

L'abstention de la majorité lamballaise lors du budget

Le 20 décembre 2022, lors du vote du budget de l'Agglo, les élus de la majorité lamballaise se sont abstenus. Un acte fort en politique que les Lamballais ont justifié en évoquant « des divergences croissantes sur l'action collective », ou encore, « l'absence [...] de solidarités financières, fonctionnelles, foncières ».

« J'ai et je travaillerai toujours pour l'intérêt général », avait alors répondu Thierry Andrieux, président de l'Agglo. Pourtant, ce vote aura bel et bien des conséquences...

le président). Il est aussi question de la recomposition de l'exécutif en réintégrant les quatre élus de Lamballe-Armor.

Plus aucun vice-président lamballais

La date pour le vote du nouveau bureau communautaire sera finalement fixée au 28 février. Mais la veille de ce conseil, Philippe Hercouët, Thierry Gauvrit et David Burlot indiquent à la presse que Thierry Andrieux, « n'a pas respecté son engagement » qui consistait à les réintégrer au sein de l'exécutif.

Il leur a été proposé un seul poste de vice-président (en l'occurrence celui de 7^e vice-président en charge de la transition numérique pour Philippe Hercouët) et trois autres en tant que conseillers délégués.

Des postes que les trois élus lamballais ont refusés, redevenant ainsi simples conseillers communautaires. Seule Josianne Jégu restera « conseillère déléguée à la politique santé », tout en perdant son statut de vice-présidente.

Ce conseil aura été marqué par la disparition des vice-présidents lamballais au sein de l'exécutif. « Ce n'est pas facile, ce soir. Quel gâchis », regrettera Stéphane de Sallier-Dupin, conseiller communautaire de l'opposition.

Une lettre concernant la mutualisation

En juin, un courrier de Thierry Andrieux adressé à Philippe Hercouët est divulgué dans la presse. Le président de l'Agglo avertit notamment sur « l'état physique et psychologique des agents... » et explique que « ce modèle d'organisation », à savoir la démutualisation, « n'est plus adapté ».

En juin, un courrier de Thierry Andrieux adressé à Philippe Hercouët est divulgué dans la presse. Le président de l'Agglo avertit notamment sur « l'état physique et psychologique des agents... » et explique que « ce modèle d'organisation », à savoir la démutualisation, « n'est plus adapté ».

La mobilisation face à cette « guerre politique »

Quelques jours après, le 16 juin, environ 150 agents intercommunaux (dont la présence des mutualisés) ont

débrayé et se sont rassemblés devant les locaux de Lamballe Terre et Mer. « Une mobilisation historique » pour montrer leur « ras-le-bol » face à la « guerre politique ».



« Leur conflit politique on s'en fout, nous, on veut juste avancer », réagissaient les agents intercommunaux qui avait débrayé devant les locaux de Lamballe Terre et Mer, en juin.

PHOTO : ANDRÉAS OUEST-FRANCE

« On a besoin de revoir notre organisation »

En octobre, le sujet de la mutualisation est de nouveau mis sur la table. Le bureau communautaire de Lamballe Terre et Mer a exprimé son souhait d'avoir « une direction générale

qui lui soit dédiée », et non plus partagée avec Lamballe-Armor. « On a besoin de revoir notre organisation », avait le président de l'Agglo. Une étude « avec cette orientation préalable » a été prévue.

Contacté par la rédaction, Philippe Hercouët, maire de Lamballe-Armor, indiquait qu'une étude devait bien être menée sur l'organisation de l'Agglo. « Mais il était prévu de rester neutre », détaillait le maire. « Ils veulent une démutualisation. Commen-

cer un travail sur une décision déjà prise n'est pas la meilleure des solutions », commentait alors l'édile.

Autre problème : si Thierry Andrieux affirmait qu'il avait parlé avec le maire de Lamballe-Armor de cette position de l'Agglo, Philippe Hercouët a expliqué « qu'il n'y a eu aucun échange en amont ».

Vers un apaisement ?

Lors du vote du budget, mardi 19 décembre, les élus de la majorité

lamballaise ont finalement voté « pour ». Cette main tendue a été expliquée à l'assemblée. « Notre engagement et notre conviction dans la communauté restent intacts », ont confirmé ces derniers. Même si des questions sur la mutualisation, ou encore, le rôle de « ville-centre » de Lamballe-Armor ont été aussi soulevées... L'année 2024 serait-elle celle de l'apaisement ?

Anne-Lyse RENAUT.